

STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN ENVIRONNEMENT RURAL DEPEUPLE: LE CAS DU CANTAL FRANCAIS

Silvia Pérez Domingo¹

UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA

sperezdomingo@gmail.com

RESUMEN

Le travail de recherche vise à analyser les actions stratégiques d'un processus du développement local durable sur un territoire concerné par une problématique particulière; celle des zones déprimées économiquement et démographiquement incluses dans un Parc Naturel Régional. Le cas d'étude du Cantal Nord (France) aboutit à la constatation de nombreux problèmes de durabilité des secteurs économiques à cause d'une forte dévitalisation démographique, et en raison de l'enclavement géographique de la zone.

¹ Doctora en geología, Universidad de Zaragoza, España. Máster en Environment Territoire et Sociétés, Universidad de Orléans, Francia. Licenciada en Ciencias Ambientales, Universidad de Alcalá (Madrid).

Cependant, l'action des Communautés des Communes et le programme LEADER + porte un dynamisme qui -bien s'il est difficile d'en juger à cause de la récente création des premières- semble être sur la bonne voie.

PALABRAS CLAVE

Aménagement rural, développement durable, France du vide, moyenne montagne, Parc Naturel Régional.

ABSTRACT

This research work aims to analyze the strategic actions in a process of local sustainable development on a territory concerned by particular problems; those of the areas economically and demographically depressed included in a Regional Natural Park. The case study of Cantal North (France) leads to the verification of many problems of sustainability of economic sectors, because of a strong demographic devitalization and due to the geographical isolation of the area.

However, the action of Communities of Commons and the LEADER + program supposes a dynamism, which –although it is difficult to judge because of the recent creation of the first ones- seems to be on the right track.

KEY WORDS

Empty diagonal, middle mountain region, rural development, sustainable development, Regional Natural Park.

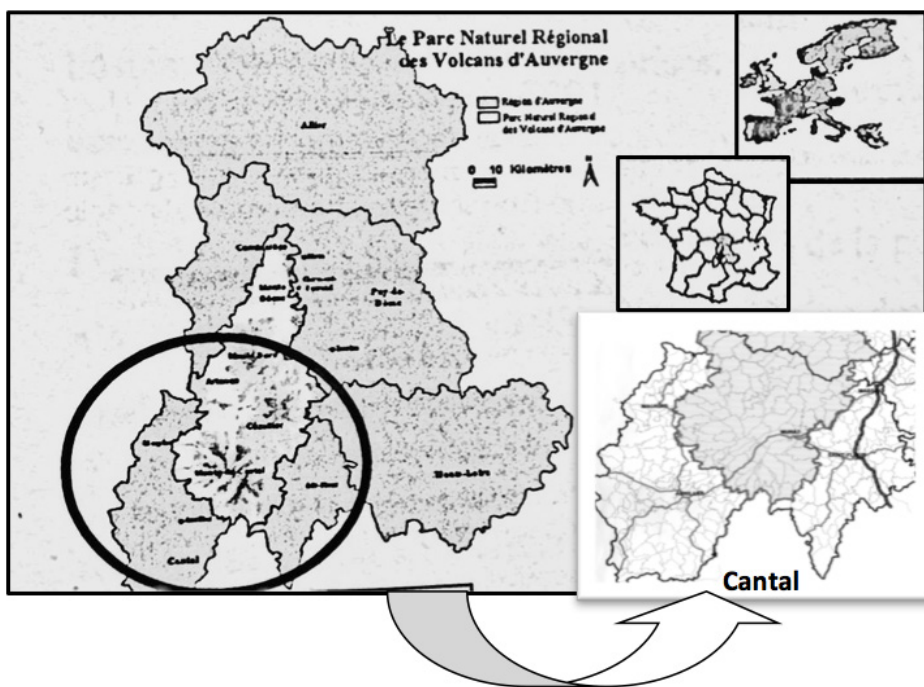
SUMARIO

I. PROBLEMATIQUE D'UN MILIEU MONTAGNARD DEUPLÉ: LE CANTAL NORD. II. METHODOLOGIE. III. RESULTATS ET DISCUSION : LES LEVIERS STRATEGIQUES DANS LE DEVELOPEMENT DU CANTAL. 1. Facteurs administratives. 2. Facteurs économiques. 3. Facteurs démographiques. 4. Facteurs sociaux. IV. CONCLUSIONS.

I. INTRODUCCIÓN

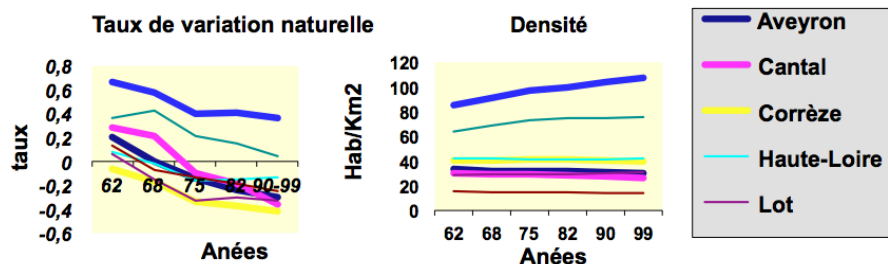
Le Cantal est un département situé dans le sud-ouest d'Auvergne, région située sur une bande qui traverse la France et son milieu, du nord-est au sud-ouest, large de 100 à 300 kilomètres, désigné comme <La France du Vide>, voire la <Diagonal Aride> (Brunet, 1986). La zone d'étude couvre les communes du département du Cantal qui sont comprises dans un territoire avec une figure de protection environnemental, celle du Parc Régional des Volcans (PRNV).

Figure 1. Localisation de la zone d'étude Cantal



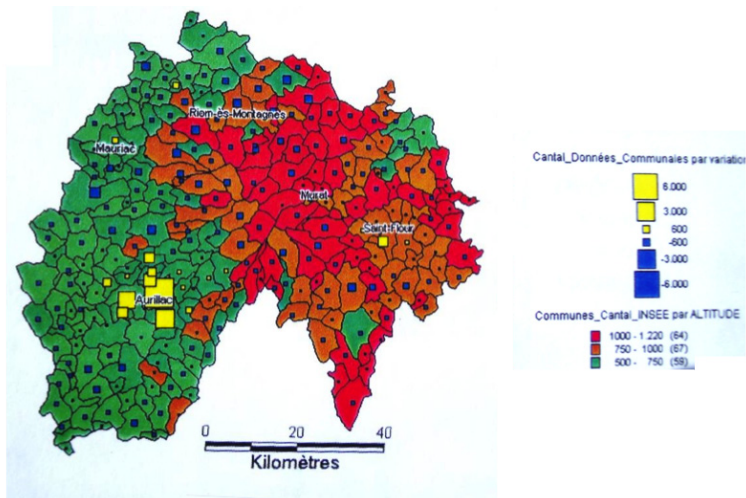
Dans ce département on constate une faible densité (figure 2), une baisse de la population jeune, une proportion de la population ayant plus de 75 ans qui augmente et une émigration constante pendant 50 années qui a contribué à la désertification du territoire. Donc le Cantal possède une situation de dévitalisation naturelle qui est plus forte que celle des autres départements de l'Auvergne. Cette situation va influencer sur le potentiel de développement économique et social.

Figure 2. Taux de variation naturelle et densité du Cantal et des départements voisins



Le contexte physique, démographique et économique est typique des zones déprimés et isolées de haute montagne, et la zone d'emploi du Cantal Nord (Mauriac) situé au nord du département, notamment dans le Parc, possède une altitude moyenne de 800 mètres, et un degré d'isolement physique important. La figure 3 montre l'altitude des différents villages, ainsi comme le solde migratoire. On peut voir comme les zones plus hautes ont des soldes migratoires négatifs majeurs en termes absolus. Cet isolement physique entraîne un enclavement de la zone, ce qui va opposer des obstacles aux déplacements de la population, mais aussi aux besoins de transport des entreprises. Cela réduit l'attractivité de la zone pour investir économique et socialement. Dans la zone d'étude, une forte proportion de la population a plus de 75 ans, et habite seule et n'a pas de voiture ; le vieillissement entraîne des problèmes concrets pour maintenir une qualité de vie acceptable, surtout en raison du manque des services de proximité à la population, lesquels sont concentrés dans les communes les plus peuplées et les mieux reliées aux réseaux de communication.

Source : INSEE recensement



Au plan économique la plupart de la population active de la zone d'emploi travaille dans la commune de résidence et dans le secteur agricole. Son économie agricole est liée étroitement à l'élevage et elle présente des nombreuses exploitations bovines extensives dispersées sur tout le territoire. Cette agriculture est en train de changer, poussée par la réforme de la PAC, vers une démarche de valorisation de ses produits.

Dans tout ce cadre-là, cet travail analyse quelles sont les différentes actions stratégiques entreprises pour obtenir un développement durable dans le territoire.

II. METHODOLOGIE

Pour mener à bien l'étude de la situation démographique, économique, administrative et sociale du Cantal, ainsi que les éléments qui interviennent dans le développement local durable du Cantal en fonction de son contexte pour arriver à établir des conclusions, j'ai suivi les étapes suivantes :

- Des analyses statistiques de données économiques et démographiques de l'INSEE 1968-1999 pour caractériser d'une façon générale la zone d'étude.

Travail sur le terrain pour connaître plus concrètement le cas du Cantal Nord, ses atouts et ses faiblesses, la population, et pour recueillir les informations du diagnostic du territoire et les actions actuelles et futures sur le territoire. De cette façon j'ai pu valider et reformuler mes hypothèses préétablies dans la partie théorique et réorienter mon travail. La méthodologie utilisée dans cette partie a été variable selon les cas:

- Des entretiens avec des questionnaires aux personnes chargées des missions, aux techniciens et aux maires.
- Une observation participative avec la population.
- Une observation directe des situations et des éléments
- Lecture des journaux et des livres dans les bibliothèques locales (Voir section des références bibliographiques).

III. RESULTATS ET DISCUSION : LES LEVIERS STRATEGIQUES DANS LE DEVELOPEMENT DU CANTAL

Pour aborder le sujet du développement du cantal, on a choisi quelques facteurs qu'on a qualifié comme stratégiques dû à l'importance constaté dans le territoire et les différentes Administrations. Ces facteurs on les a catégorisés en facteurs administratives, économiques, démographiques et sociaux.

3.1 Facteurs administratives

La création des structures intercommunales, appelées comme Communautés des Communes (C de C), est vue comme des acteurs très importants dans le territoire. Toutes les communautés des communes ont acquis des compétences optionnelles pour développer cette partie de l'économie et environnement. Les C de C qui font parties du PNRV dans la zone du Cantal sont: Cézallier, pays Gentiane et Pays de Salers. D'après les lois de décentralisation, notamment la loi de Chevènement du 19 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, les C e C doivent choisir quatre compétences obligatoires et d'autres optionnelles dans le cadre de son projet de développement. En outre, les C de C pourront effectuer, sur la base d'une convention de mandat passé avec un ou plusieurs de ses membres, toute étude ou action présentant un intérêt intercommunal ou une étude disposant des compétences techniques ou administratives requises.

Le PNRV dispose des moyens de participation avec les C de C qui font parties de son territoire; celles-ci sont des aides techniques et financières, en même temps les C de C vis-à-vis le Parc apportent une contribution financière annuelle, calculé par habitant selon un montant représentant le quart de celui de la cotisation des communes comprises dans le Parc; elles participent au Comité Syndical à titre consultatif ; et s'engagent à respecter les principes de la Charte 2000-2010 , à informer et consulter ce dernier des projets envisagés sur le territoire de la commune, susceptibles d'induire des impacts directs ou indirects sur le territoire du Parc, et faciliter au plan technique et relationnel la mise en place des campagnes de communication et d'animations scolaires précitées.

Or, selon les techniciens qui travaillent pour le développement du territoire, la structure qui est la plus efficace pour échanger les informations et faire la connaissance des autres techniciens est l'initiative européenne LEADER+ grâce aux réunions périodiques qui peuvent être des réunions des techniciens tous les 2 mois, ou des assemblées générales des élus chaque année. Il s'agit d'un programme européen de développement rural que le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne met en place sur son territoire, à l'attention des porteurs de projet, pour lancer une dynamique de création d'activité. Le programme LEADER+ du PNRV est entré officiellement en action le 4 juin 2002 et possède un programme d'actions du territoire, décliné en 8 fiches actions pour les porteurs de projets:

Table 1. Actions du programme LEADER+

Action 1 : Favoriser l'identification des produits au terroir local
Action 2 : Stimuler l'esprit d'initiative
Action 3 : Favoriser l'émergence et le développement de produits
Action 4 : Revaloriser les savoir-faire locaux
Action 5 : Qualifier les offres d'accueil touristique et éducatif sur les lieux de production
Action 6 : Réhabiliter le patrimoine d'architecture traditionnelle pour une valorisation économique
Action 7 : Encourager les actions innovantes de communication et de commercialisation
Action 8 : Développer le marquage Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne des produits du territoire

Donc le LEADER+ n'est pas seulement un instrument de financement mais aussi un instrument de communication et débat. Cette démarche positive des réunions périodiques entre les chargés de mission a commencé depuis 6 mois dû au changement du bureau du Parc, donc c'est une démarche cataloguée comme positive pour les acteurs du territoire. Et c'est ainsi que la relation C de C-Parc normalement est faite au travers du LEADER+, que ce soit demandé soit par les communautés des communes ou par des particuliers en passant par la voie des C de C ou directement avec le Parc.

3.2 Facteurs économiques

Premièrement on constate une démarche de l'agriculture en cherchant la valorisation de ses produits et une valeur ajoutée. De plus en plus d'agriculteurs du Cantal visent à une valorisation de leurs produits, et les acteurs locaux sont conscients que le futur de l'agriculture du Cantal doit passer par la valorisation et la valeur ajoutée si elle veut survivre dans un territoire avec les caractéristiques du Cantal ; une race propre (la Salers), un environnement unique (les volcans d'Auvergne) et un savoir-faire propre qui fait partie aussi du patrimoine culturel. Etant donné que le Cantal est une région d'élevage les produits laitiers seront toujours la base de l'économie, donc il faut lutter pour obtenir une production fromagère de qualité et une économie dynamique. Il y a une demande des produits uniques et de qualité reconnue, et dans ce contexte là ce sont les agriculteurs et les associations agricoles qui vont jouer un rôle pour arriver au développement économique. Les différents C de C des projets pour vaincre cette insuffisance de valeur ajoutée à la production de leurs produits agricoles.

Les avantages de la valorisation sur le territoire pour son développement sont nombreux :

- Le maintien des exploitations agricoles, notamment par les biais des projets de valorisation est aussi un moyen de garantir le cadre de vie

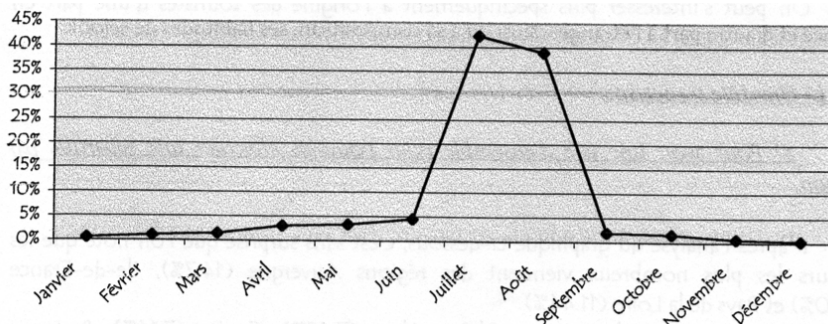
des habitants du territoire et d'entretenir l'espace et éviter le boisement du territoire comme cela peut se passer dans les régions voisines. En plus cela attire les touristes, qui vont consommer et valoriser les produits. C'est pour cela que de plus en plus d'agriculteurs se diversifient vers le tourisme (propriétaires d'hébergements, ouverture au public de leurs fermes et leurs activités...) pour que l'agriculture obtienne une valorisation de l'interaction tourisme-agriculture.

- Les coopératives, pour le fait de donner plus d'identité à leurs produits vont obtenir des subventions.
- Le fait de vendre le produit directement à la ferme lui donne une valeur ajoutée, dû au raccourcissement de la chaîne de distribution.
- la valeur ajoutée peut être considérable dans certains produits : 1 euro pour le litre de lait fait à partir des vaches Salers pour faire le fromage Saint-Nectaire fait seulement avec du lait de vaches Salers.
- Cette démarche valorisante peut aussi attirer des jeunes touristes qui veulent obtenir une vie agricole de meilleure qualité.
- Les produits bénéficiant des labels AOC deviennent des produits classiques, et ceux-ci durent avec le temps, jamais il ne se démodent, donc c'est un pas important vers la durabilité du développement économique agricole.

En ce qui concerne le tourisme, si on analyse la théorie de la base de Sombart (1916), pour lui ce qui fait vivre le territoire c'est la capacité d'attirer des revenus, et les activités basiques sont celles qui vont attirer des revenus. Quelques années après Davezies (2003) avec la notion d'« économie résidentielle » revient à l'idée de Sombart, plus appliqué à notre contexte. Pour lui l'activité touristique est une activité basique et n'est pas induite par aucune autre activité locale. Dans ce cas-là si le tourisme est endogène il peut aider au développement local.

Pour aborder ce sujet il faut d'abord analyser les aspects quantitatifs et qualitatifs du tourisme du Nord du Cantal, et après les entités chargés de son développement et leurs projets. Si on étudie l'étalement saisonnier, il est bien évident que la fréquentation ne s'étale pas régulièrement sur tous les mois de l'année, mais qu'elle se concentre au contraire sur quelques mois. Si nous regardons la répartition de la clientèle de la dernière décade (figure 4) nous constatons très nettement que Juillet et Août sont les périodes de plus grande affluence de l'année.

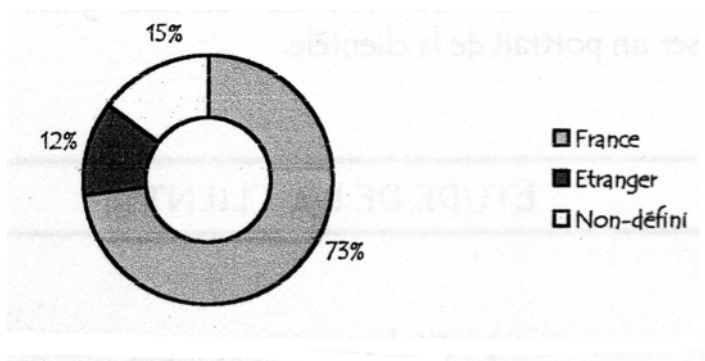
Figure 4. Répartition de la clientèle dans la dernière décade



Source : Office de tourisme Condat. Bilan Moral et financier

Si on étudie la qualification des visiteurs, la figure 5 montre les différents pourcentages des touristes qu'on peut trouver dans la zone d'étude. Grâce à ce graphique on constate qu'ils sont très majoritairement français. Cette clientèle nationale recule puisque dans les années précédentes elle représentait près de 89% du nombre total de visiteurs contre 73% actuelle.

Figure 5. Identification des visiteurs



Source : Office de tourisme Condat. Bilan Moral et financier

Comme on l'a vu, les touristes étrangers représentent plus ou moins 12%. En comparant avec les chiffres des années précédentes on s'aperçoit que le nombre d'étrangers est en hausse par rapport à l'an dernier puisqu'ils représentaient 11%. Parmi cette clientèle la plupart sont des anglais, hollandais, suisses, belges et allemands. La méthode de qualification des actes d'accueil des offices de tourisme nous permet aussi de pouvoir tracer un profil des touristes en visite, les touristes en

visite sur le territoire voyagent majoritairement en couple ou seul, ensuite seulement en famille puis loin derrière entre amis.

Cependant ceci est une tendance générale. En effet, selon les périodes les chiffres ne sont pas les mêmes. Par exemple, au mois d'avril, mai, juin et septembre, ce sont effectivement des couples et des individuels (randonneurs pour la plupart), mais en juillet et août les visiteurs viennent plus souvent en famille.

Une des caractéristiques importantes qui fait que le tourisme peut être une activité durable ce que les touristes reviennent chaque année.

3.3 Facteurs démographiques

Selon les informations recueillies dans les C de C, si on s'attarde sur les variations de population, on remarque que pour toutes les communes, le solde naturel 82-90 était négatif. Cependant même si déjà la baisse de population frappait la plupart des communes, pour certaines le solde migratoire était positif. Les trois C de C cherchent à attirer de nouvelle population (néo-ruraux) dans leurs politiques pour lutter contre la désertification démographique. Les acteurs locaux sont optimistes parce qu'il y a de la demande.

D'un côté-là, les néo-ruraux jeunes viennent sans « attache familiale » attirés sur le territoire par : l'emploi (fonctionnaires, autres), un lieu pour développer un projet (agricole, touristique, artistique...), et des raisons familiales (un conjoint). Leurs origines géographiques sont françaises mais aussi étrangères (Grande-Bretagne, Belgique...). Normalement ils ont de la volonté, des forces et du temps pour développer le territoire et ils font partie des associations culturelles, des communautés des communes, des bénévoles des mouvements touristiques. En plus, ils ont des enfants, ce qui va dynamiser démographiquement le territoire et essayer de compenser le solde naturel négatif. Ils constituent, donc, un facteur important de développement, d'où l'intérêt des C de C. D'autre côté, les nouveaux habitants plus âgés –retraités– sont souvent des natifs du territoire, partis le plus souvent pour des raisons professionnelles (négociants, voyageurs ou autre) parfois personnelles (liées au conjoint). Ce sont des gens de plus de 60 ans qui viennent passer leur retraite « au pays ». S'ils viennent de prendre la retraite ils peuvent aussi aider à la dynamisation du territoire puisqu'ils sont assez actifs, par contre s'ils sont plus âgés ils vont contribuer au vieillissement de la population et à sa dévitalisation, mais étant donné qu'ils demandent des services, ils peuvent aussi collaborer à créer des emplois dans le secteur des « services à la personne », qui peut être une activité durable si elle est bien structurée, vu qu'il y a de la demande pour une longue durée.

3.4 Facteurs sociaux

En ce qui concerne à la sauvegarde et mis en valeur du patrimoine culturel des nombreuses associations commencent à voir le jour ces dernières années. Certaines de ces associations avaient été créées avec comme objectif dans un premier temps la sauvegarde et la valorisation des églises. Aujourd'hui, ce premier objectif étant atteint, elles se tournent vers la valorisation des fours de village, des croix, des sentiers de randonnée, etc. les membres de ces associations assurent l'entretien ou la valorisation du patrimoine dans la mesure de leurs moyens humains et financiers : Nettoyage des lavoirs, des abords des édifice, organisation de fêtes du four, de journées de pique-nique avec des visites, etc. pour ce qui relève d'investissements plus importants, les associations se tournent vers les communes propriétaires et sont souvent les moteurs de programmes de rénovation. Nous pouvons dire qu'il y a des structures et des associations dans le Cantal pour la sauvegarde, et valorisation du patrimoine et nous constatons de plus, que ces structures sont en train d'augmenter en nombre et attirent de plus en plus d'adhérents, et que l'argent qui est derrière est aussi en train d'augmenter. Donc on observe des moyens qui augmentent dû à une meilleure prise de conscience de la part de la population pour protéger et valoriser le territoire.

Dans la table 2 on montre les différents catégories analysées pendant le travail, qui sont nuancées para les faiblesses qui vont conditionner son implantation dans le territoire.

Table 2. Atouts et faiblesses des leviers stratégiques pour le processus de développement

Facteur	Atouts	Faiblesses
Administratifs	*les C de C possèdent compétences pour s'adapter au territoire et ses nécessités	*création récente des C de C
	*le LEADER+ est un instrument de communication et débat pour les acteurs du territoire	*La charte du PNRV est très générale comme pour constituer une union de forces collective
Economiques	Tourisme	
	*la clientèle est fidélisée	*saisonnier et insuffisant
	*tendance à sa professionnalisation dans les C de C	*conflits d'usage agriculteurs-touristes
	*le Cantal est un territoire modèle pour le développement du tourisme vert	*adaptation des habitants au tourisme
Démographiques	Agriculture	
	*début des démarches de valorisation et diversification	*valorisation et diversification insuffisantes
	*bonne qualité des produits	
	*savoir-faire propre du territoire	
Sociaux	*les néo-ruraux jeunes sont source de dynamisme	*les néo-ruraux plus âgés contribuent au vieillissement.
	*les néo-ruraux plus âgés contribuent au développement des services à la personne (économie résidentielle)	
	*création de nombreuses associations pour valoriser et protéger le territoire.	

IV. CONCLUSIONS

Les principaux obstacles auxquels le Cantal Nord doit faire face pour son développement sont :

- Premièrement, le solde naturel négatif, le vieillissement et le solde migratoire négatif qui, pendant plusieurs décennies, a vidé le territoire de sa population, ce qui produit une dévitalisation économique et sociale et un découragement des jeunes.
- En second lieu, le fort enclavement du territoire et un climat d'hiver rigoureux, rendent difficiles les communications et diminuant la qualité de vie dans quelques secteurs.

- En revanche, le territoire compte des atouts propres à sa localisation et aux différentes structures qui travaillent dans un processus de développement local :
 - Richesse patrimoniale de qualité et de forte identité, qui donnent au territoire les caractéristiques appropriées pour le développement d'un type de tourisme, le tourisme vert, qui est respectueux avec la Nature et qui valorise les produits du terroir .Ces caractéristiques attirent en même temps une nouvelle population qui cherche ce cadre de vie.
 - La création des Communautés des Communes qui comptent avec une équipe de techniciens compétents et des moyens économiques et administratifs pour mener à bien des politiques locales appropriées aux besoins du territoire avec une continuité à long terme : attraction des néo-ruraux actifs, maintien et création des services, valorisation des produits, développement touristique, et soutiens aux secteurs économiques.
 - La présence du programme LEADER Plus offre des moyens économiques et techniques pour le développement des projets innovants, et organise des réunions d'échanges d'idées pour mettre en contact les différents acteurs du territoire.
 - Coopération entre les C de C et le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne pour la conservation de cet environnement qui rend possibles les activités sur le territoire à long terme, surtout le tourisme et l'agriculture, qui sont d'ailleurs les principales activités économiques pour le développement local.
 - Prise en considération de l'état de retard par la population et les acteurs économiques qui commencent à réagir en faveur de la valorisation du territoire et du développement économique.

Pour conclure, il faut dire qu'il y a une nouvelle démarche importante et sur la bonne voie vers le développement dans le Cantal Nord, mais que celle-ci est confrontée à de nombreux problèmes de durabilité des secteurs économiques à cause d'une forte dévitalisation de la population qui a touché le Cantal depuis la seconde guerre mondiale et de son enclavement physique. Toute cette série de circonstances, de tendances et d'événements, avec la récente création et mise en place des projets de développement, rendent difficile le jugement du degré de développement du Cantal ainsi que sa durabilité, mais, à mon avis, le Cantal se trouverait à présent sur la bonne voie.

REFERENCES

AHLSTROM, D., YOUNG, M. N., CHAN, E. S. Y BRUTON, G. D. (2004). Facing constraints to growth? Overseas Chinese entrepreneurs and traditional business practices in East Asia. *Asia Pacific Journal of Management*, Vol. 21, pp. 263-285.

BRUNET R., (1997), *Territoires de France et d'Europe*. Raisons de géographe, Paris : Belin.

DAVEZIES, L. (2003). La diversité du développement local dans les villes françaises. *Rapport à la DATAR, OEIL-CRETEIL*, Université Paris-XII, Créteil, polyg., p. 60.

SOMBART, W. (1916). *Der moderne Kapitalismus*. Munich: Duker et Humbolt.

Journaux

La Montagne

Fecha de recepción: 04-05-2014

Fecha de aceptación: 17-06-2014